

Direction générale du Trésor



# BRÈVES SECTORIELLES **États-Unis**

Une publication du SER des États-Unis N°2025-17 du 2 mai 2025

### **Sommaire**

#### Commerce et sanctions

- 1. D. Trump met en place une franchise transitoire de droits de douane sur les pièces automobiles utilisées pour des véhicules assemblés aux Etats-Unis
- 2. D. Trump a annulé, avec effet rétroactif, le caractère cumulatif de certains droits additionnels

### Climat – énergie – environnement

- 3. La Maison-Blanche crée un Centre d'Innovation pour les Permis Environnementaux
- 4. L'EPA publie une nouvelle stratégie dans l'utilisation des insecticides en offrant plus de flexibilité aux États et aux agriculteurs
- 5. L'EPA annonce des mesures majeures contre la contamination aux PFAS

### Transport et infrastructure

- 6. Le Département des Transports met en place un nouveau référentiel pour le développement des véhicules automatisés
- 7. Le Secrétaire aux transports annonce des mesures supplémentaires pour stimuler le recrutement et la rétention des contrôleurs aériens

#### Industrie

**Brèves** 

#### Distribution et divertissement

**Brèves** 

### Agriculture et industrie agroalimentaire

8. Le Mexique accepte de livrer de l'eau au Texas après les menaces de droits de douane de D. Trump

### Propriété Intellectuelle

9. L'USTR publie son rapport sur la protection et le respect des droits de propriété intellectuelle

#### Santá

- 10. Le coût des droits de douane sur le secteur pharmaceutique pourrait s'élever à 51 Md \$
- 11. Les PDGs de Pfizer et Eli Lilly exhortent l'administration à ne pas imposer de droits de douane sur le secteur pharmaceutique

Vous pouvez retrouver les publications du SER, dont le Washington Wall Street Watch, <u>ici</u>.

### Commerce et sanctions

### D. Trump met en place une franchise transitoire de droits de douane sur les pièces automobiles utilisées pour des véhicules assemblés aux Etats-Unis

Dans le cadre d'une <u>proclamation</u> publiée le 29 avril (accompagnée d'une fact sheet), D. Trump abaisse transitoirement les droits de douane additionnels imposés aux pièces automobiles qui doivent entrer en vigueur le 3 mai [Voir <u>Brèves sectorielles du 28 mars 2025]</u>, à condition qu'elles soient intégrées dans les véhicules dont l'assemblage final est réalisé aux États-Unis. Les fabricants pourront demander une compensation des droits acquittés sur les pièces détachées étrangères, dans la limite de 3,75 % de la valeur totale du « prix de détail [du véhicule] suggéré par le fabricant » (PDSF) entre le 3 avril 2025 et le 30 avril 2026. L'année suivante, ce montant de compensation diminue à 2,50 % de la valeur totale du PDSF du 1er mai 2026 au 30 avril 2027. La compensation est supprimée à partir 1er mai 2027. Le montant de la compensation est plafonné au total des droits dus sur les pièces automobiles au titre de la Proclamation 10908 (relative aux droits 232 sur les automobiles et pièces détachées). Compte tenu du taux de 25 % des droits 232 sur les pièces détachées, cette modification a pour effet de permettre à un constructeur automobile d'intégrer jusqu'à 15 % de pièces étrangères (en valeur – 10 % la deuxième année) sans payer de droits additionnels. A noter qu'un fabricant bénéficiant d'un droit à compensation approuvé peut désigner les importateurs autorisés à bénéficier de ce droit, y compris les fournisseurs de sa chaîne d'approvisionnement. La proclamation charge le Secrétaire au Commerce de mettre en place dans un délai de 30 jours une procédure permettant aux fabricants de réclamer le montant de compensation et de soumettre la documentation requise.

## 2. D. Trump a annulé, avec effet rétroactif, le caractère cumulatif de certains droits additionnels

Par un nouvel <u>executive order</u>, D. Trump a annulé, avec effet rétroactif, le caractère cumulatif de certains droits additionnels imposés depuis le début de son second mandat. L'ajustement concerne en premier lieu les importations d'automobiles et les pièces détachées [Voir <u>Brèves sectorielles du 28 mars 2025</u>], qui ne seront pas soumises aux droits frappant les importations d'acier et d'aluminium [Voir <u>Brèves sectorielles du 14 février 2025</u>], ni aux droits imposés sur le Canada et le Mexique en vertu de l'IEEPA [Voir <u>Brèves sectorielles du 7 mars 2025</u>]. En second lieu, les droits pesant sur les autres importations en provenance du Canada et du Mexique ne se verront pas appliquer les droits visant les importations d'acier et aluminium. A l'inverse, l'EO maintient le caractère cumulatif des droits imposés aux produits dérivés de l'acier et de l'aluminium respectivement pour leur contenu en acier et leur contenu en aluminium. A noter que l'EO ne modifie pas les droits imposés aux

importations chinoises en réponse à l'urgence relative au fentanyl (20%) [Voir Brèves sectorielles du <u>07 février</u> et <u>07 mars</u> 2025] : ceux-ci se cumuleront toujours, selon le cas, aux droits additionnels sectoriels (auto, acier-alu) ou « réciproques ».

### **Brèves**

- ➤ Le 29 avril, le Sénat a <u>confirmé</u> la nomination de David Perdue au poste d'ambassadeur des Etats-Unis pour la Chine (62 votes pour, 29 contre).
- ➤ Le 28 avril, le Département du Trésor a <u>adopté</u> des sanctions ciblant trois navires et leurs propriétaires, accusés d'acheminer du pétrole au profit des Houthis.
- ➤ Le 29 avril, le Département du Trésor a <u>adopté</u> des sanctions six individus et six entités basés en Iran et en Chine, accusés de fournir un soutien logistique à l'Iran pour la conception de missiles balistiques.
- Le 1<sup>er</sup> mai, le Département du Trésor a <u>adopté</u> des sanctions à l'encontre de trois citoyens et deux entités basés au Mexique, accusés de participer à des activités de narcotrafic au profit du cartel mexicain Jalisco Nueva Generación.

### Climat – énergie – environnement

## 3. La Maison-Blanche crée un Centre d'Innovation pour les Permis Environnementaux

Le 30 avril, le Council on Environmental Quality (CEQ) de la Maison-Blanche a <u>publié</u> un <u>mémorandum</u> à destination des chefs des agences fédérales annonçant la création d'un Centre d'Innovation pour les Permis. Cette initiative décline le mémorandum du Président Trump, intitulé « Updating Permitting Technology for the 21st Century », qui appelle le gouvernement fédéral à adopter les technologies modernes afin de mener efficacement les évaluations environnementales et le traitement des demandes de permis pour tous types de projets d'infrastructure.

Le CEQ dirigera ce nouveau centre en collaboration avec le National Energy Dominance Council (NEDC) et les agences de délivrance de permis concernées, afin d'élaborer un « Permitting Technology Action Plan ». Ce plan fournira aux agences des orientations sur les outils technologiques à utiliser et développera une première norme nationale en matière de données et de technologies pour la mise en œuvre du « National Environmental Policy Act » (NEPA). Le Centre d'Innovation pour les Permis travaillera également avec l'Administration des Services Généraux (GSA) pour concevoir et tester des prototypes de logiciels, en vue d'une utilisation future par les agences, conformément au plan d'action technologique.

# 4. L'EPA publie une nouvelle stratégie dans l'utilisation des insecticides en offrant plus de flexibilité aux États et aux agriculteurs

Le 29 avril, l'Agence de protection de l'environnement (EPA) a <u>publié</u> sa <u>stratégie finale relative aux insecticides</u>, visant à assurer une protection des espèces menacées ou en voie de disparition tout en garantissant une plus grande flexibilité pour les agriculteurs et utilisateurs de pesticides. Cette stratégie identifie des mesures d'atténuation destinées à protéger plus de 900 espèces répertoriées par le U.S. Fish and Wildlife Service (FWS), dans le cadre de l'évaluation ou du réenregistrement de tout insecticide. « Nous avons identifié des solutions de bon sens pour protéger les espèces menacées, sans imposer de fardeaux inutiles aux producteurs agricoles qui dépendent de ces outils pour préserver notre sécurité alimentaire » a déclaré Lee Zeldin, administrateur de l'EPA. Le plan final intègre :

- Une réduction des distances tampons pour toutes les méthodes d'application ;
- Une reconnaissance des réductions de surface traitée comme facteur d'atténuation ;
- La création de processus permettant de valoriser les pratiques de conservation déjà en place chez les producteurs ;
- Le développement d'un mécanisme pour faire intervenir des parties tierces dans l'évaluation des exploitations ;
- La mise à jour des données écologiques clés et des espèces d'invertébrés concernées ;
- L'introduction d'un nouveau groupe « PULA » (zones de limitation d'utilisation de pesticides) dédié aux espèces généralistes des zones humides, pour limiter les contraintes hors de ces habitats spécifiques.

Cette stratégie a été élaborée en concertation avec différentes parties prenantes, en particulier les agences fédérales comme le Département de l'Agriculture (USDA) et le FWS, les agences étatiques et les organisations agricoles. L'EPA a reçu plus de 26 000 commentaires durant la période de consultation publique. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre du pilier 3 de l'initiative « Powering the Great American Comeback » de l'administrateur Zeldin, qui vise à réformer les procédures d'autorisation, renforcer le fédéralisme coopératif et promouvoir les partenariats inter-agences. La stratégie finale, accompagnée de documents de soutien tels que les réponses aux commentaires et les données de mitigation écologique, est disponible sur Regulations.gov, sous le dossier <u>EPA-HQ-OPP-2024-0299</u>.

## 5. L'EPA annonce des mesures majeures contre la contamination aux PFAS

Le 28 avril, l'Agence de protection de l'environnement (EPA), a dévoilé une série d'actions destinées à lutter contre les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS). Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'initiative « Powering the Great American Comeback », notamment les piliers 1 (Air, terre et eau propres pour tous les Américains) et 3 (Réforme des permis et coopération interagences). Trois axes prioritaires constituent cette stratégie :

- Renforcer les connaissances scientifiques : nomination d'un responsable PFAS à l'EPA, tests réglementaires, développement de méthodes de mesure, amélioration des technologies de détection/destruction, et mise à jour annuelle du guide d'élimination.
- Assurer le respect des lois et améliorer la transparence : encadrement des rejets industriels, ajout des PFAS à l'inventaire TRI, application des lois environnementales, et création d'un cadre de responsabilité fondé sur le principe du pollueur-payeur.
- Renforcer les partenariats : soutien à la dépollution, assistance aux États et tribus, encadrement des boues d'épuration, appui à l'application des règles, et enquêtes sur les violations.

Grâce à cette approche, l'EPA estime pouvoir « fournir les bases et les investissements nécessaires à l'élaboration d'une boîte à outils qui aidera les États et les communautés confrontés à la contamination par les PFAS ». Le communiqué de l'EPA rappelle que Lee Zeldin a été un défenseur actif de la lutte contre les PFAS depuis son mandat au Congrès, où il a porté la voix des élus locaux et des services publics, plaidant pour une justice environnementale équitable avec le principe de polleur-payeur. Sous l'administration Trump I, l'EPA avait organisé en 2018 un sommet national sur les PFAS, suivi d'une tournée dans plusieurs États impactés. En 2019, l'EPA avait lancé le PFAS Action Plan, première initiative nationale multi-programme pour faire face à cette menace.

#### **Brèves**

Le 28 avril, le secrétaire américain à l'Énergie, Chris Wright, a signé l'Engineering Development Agreement (EDA) à Varsovie, un accord majeur pour développer l'énergie nucléaire civile en Pologne marquant le début de la construction du premier réacteur nucléaire AP-1000 en Pologne. L'accord, qui fait suite à un premier contrat, s'inscrit dans un partenariat énergétique stratégique amorcé sous la première présidence Trump, entre le consortium américain Westinghouse/Bechtel (WBC) et l'entreprise polonaise Polskie Elektrownie Jądrowe (PEJ). Il pourrait mener à l'installation de six réacteurs représentant des dizaines de milliards de dollars d'investissement.

### Transport et infrastructure

6. Le Département des Transports met en place un nouveau référentiel pour le développement des véhicules automatisés

Le 24 avril, le Secrétaire aux Transports S. Duffy a <u>annoncé</u> l'instauration d'un nouveau référentiel relatif aux véhicules automatisés (Automated Vehicle Framework). Développé par la NHTSA, l'agence chargée de la sécurité routière au sein du Département des Transports (DoT), ce référentiel se fonde sur trois grands principes :

- Prioriser la sécurité des opérations de véhicules automatisés (VA) sur les routes publiques ;
- Libérer l'innovation en supprimant les barrières réglementaires superflues ;
- Permettre le déploiement commercial des véhicules automatisés afin d'améliorer la sécurité et la mobilité du public américain.

Au titre des premières mesures dans le cadre de ce nouveau référentiel, la NHTSA a notamment mis en place :

- Une simplification et un assouplissement des obligations de signalement des accidents impliquant des véhicules équipés de systèmes d'aide à la conduite avancés (advanced driver assistance systems -- ADAS) et de systèmes de conduite automatisés (automated driving systems -- ADS). Selon la NHTSA, il s'agit de concentrer le rapportage davantage sur les informations essentielles de sécurité tout en supprimant certaines exigences superflues ou redondantes du cadre en vigueur (<u>Standing General</u> <u>Order for Crash Reporting</u> - SGO).
- Un élargissement du programme d'exemption AVEP (Automated Vehicle Exemption Program) aux véhicules fabriqués aux États-Unis, auquel seuls les véhicules importés étaient jusqu'à présent éligibles. Ce programme dispose de procédures simplifiées et accélérées permettant aux entreprises d'opérer des véhicules non conformes sur les routes américaines, à titre dérogatoire. La NHTSA indique que cette mesure, qui <u>fera l'objet</u> d'une publication au Federal Register, vise à uniformiser les règles indifféremment de l'origine du véhicule tout en supprimant une entrave inutile à l'innovation.

Le communiqué du DoT souligne que ces mesures contribueront à accélérer les travaux de modernisation des normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles (Federal Motor Vehicle Safety Standards – FMVSS) et qu'il s'agit de « premières étapes pour faire de l'Amérique un environnement plus accueillant pour la prochaine génération de technologies automobiles ».

# 7. Le Secrétaire aux transports annonce des mesures supplémentaires pour stimuler le recrutement et la rétention des contrôleurs aériens

Le 1<sup>er</sup> mai, en complément du plan d'action dévoilé en février dernier [Voir <u>Brèves sectorielles du 28 février 2025</u>], le Secrétaire aux transports S. Duffy a <u>annoncé</u> la mise en place par la FAA de mesures supplémentaires pour accroître et accélérer l'embauche de nouveaux contrôleurs aériens ainsi qu'améliorer la rétention des effectifs actuels.

#### La FAA prévoit notamment de :

- Proposer des opportunités supplémentaires aux contrôleurs expérimentés vétérans, issus de l'armée, notamment en élargissant la liste des installations où ils peuvent exercer;
- Offrir des incitations financières aux diplômés et aux nouvelles recrues au cours de la validation de leur formation initiale ;
- Fournir des primes aux diplômés affectés dans des installations où le recrutement est difficile ;
- S'assurer que les meilleurs candidats n'aient pas à patienter un an ou plus pour obtenir leurs autorisations dans le cadre des procédures ordinaires de contrôle médical et de sécurité ;
- Augmenter le nombre d'instructeurs et établir un centre d'apprentissage à l'Académie des contrôleurs aériens à Oklahoma City (Air Traffic Controller Academy).

En particulier, la FAA a convenu avec le syndicat national des contrôleurs aériens (National Air Traffic Controllers Association – NATCA) de la mise en place d'un dispositif de primes à durée limitée, aux montants suivants :

- 5 000 \$ pour les diplômés de l'Académie ou les nouveaux employés qui valident leur parcours de formation initiale;
- 10 000 \$ pour les diplômés de l'Académie qui sont affectés à l'une des 13 installations de contrôle aérien difficiles à doter en personnel;
- 20 % du salaire de base pour chaque année supplémentaire travaillée pour les contrôleurs professionnels certifiés admissibles à la retraite, mais n'ayant pas atteint l'âge de la retraite obligatoire (56 ans).

### Industrie

### Brèves

➤ Le département du Commerce a <u>annoncé</u> le 29 avril que l'entreprise taïwanaise TSMC a commencé les travaux de construction de sa nouvelle usine dans l'Arizona. Ces travaux, qui ont débuté dans les heures après la validation du permis de

construire, concernent la troisième usine du campus qui sera dédiée à la fabrication de puces de génération 2 nm. Le campus de TSMC en Arizona est la plus grande implantation de la firme aux Etats-Unis.

- Intel a <u>annoncé</u> lors de sa conférence Direct Connect ce mardi 29 avril avoir reçu des demandes de prototypes de plusieurs de ses clients pour son activité de production de puces. Ce processus de fabrication de génération 18A, encore en cours de mise au point, sera accompagné de l'introduction de nouvelles machines de production de puces high-NA EUV.
- ➤ IBM a <u>annoncé</u> le 28 avril un engagement de 150 Md\$ aux Etats-Unis sur les cinq prochaines années. Cet investissement vise une augmentation des capacités de production de l'entreprise aux Etats-Unis et inclurait 30 Md\$ pour la R&D sur les ordinateurs quantiques et les macroordinateurs.
- ➤ Kimberly-Clark, maison mère américaine de Kleenex et des couches pour bébé Huggies, a <u>dévoilé</u> le 1<sup>er</sup> mai un investissement de 2 Md\$ dans ses sites de production aux Etats-Unis. Le projet, plus gros investissement aux Etats-Unis de l'entreprise depuis 30 ans, s'étend sur cinq ans et concerne les sites de production et de distribution dans l'Ohio et en Caroline du Sud.

### Distribution et divertissement

#### **Brèves**

La chaine américaine de magasins de distribution de tissu et d'articles de loisirs créatifs Joann Fabrics a <u>annoncé</u> la fermeture définitive de 112 magasins aux Etats-Unis ce 28 avril. Après l'annonce de sa faillite en janvier, l'entreprise va poursuivre dans le courant du mois de mai la fermeture de ses 500 adresses aux Etats-Unis encore en activité.

# Agriculture et industrie agroalimentaire

8. Le Mexique accepte de livrer de l'eau au Texas après les menaces de droits de douane de D. Trump

La secrétaire à l'Agriculture, B. Rollins, a <u>annoncé</u> lundi 28 avril que le gouvernement mexicain avait accepté de fournir de l'eau aux agriculteurs du Texas conformément au <u>traité</u> bilatéral de 1944. Par un <u>post</u>, D. Trump avait <u>menacé</u> le 10 avril d'imposer des droits de douane, voire des sanctions contre le Mexique si ce pays ne respectait pas ses engagements. Le gouvernement mexicain s'est

engagé à transférer davantage d'eau vers le Texas via les réservoirs et les affluents du Rio Grande jusqu'à la fin du cycle actuel de cinq ans.

En vertu du traité de 1944, le Mexique est tenu de livrer aux États-Unis 2,15 Mds m³ d'eau au profit du Texas par période de cinq ans à partir du Rio Grande et, en échange, les États-Unis doivent lui fournir 1,85 Md m³ depuis le fleuve Colorado. Les Mexicains avaient régulièrement pris du retard dans les livraisons d'eau, affirmant que la sécheresse historique les en avait empêchés. Ces retards ont entrainé des pénuries pour les agriculteurs texans et ont menacé les principales productions agricoles de l'Etat, notamment les agrumes et d'autres produits cultivés dans la partie sud de l'État. Cette situation a également conduit à la fermeture de la dernière sucrerie du Texas.

L'USDA a également <u>annoncé</u>, en complément de la résolution de ce différend, un accord de financement entre le ministère fédéral de l'Agriculture (USDA) et le ministère de l'Agriculture de l'Etat du Texas pour fournir une aide économique de 280 M\$ aux agriculteurs de la vallée du Rio Grande touchés par les retards de livraison d'eau.

### **Brèves**

- La secrétaire à l'Agriculture, B. Rollins, a <u>annoncé</u> qu'une deuxième vague de paiements aux producteurs de cultures spécialisées allait reprendre via le programme <u>MASC</u> (Marketing Assistance for Specialty Crops), à hauteur de 1,3 Md\$. Cette annonce intervient après une période d'examen que la nouvelle administration entrante avait décrétée pour une quinzaine de programmes agricoles avec un gel des financements qui leur étaient destinés. B. Rollins indique dans son communiqué que cette décision « marque le soutien de l'administration Trump aux producteurs pour les aider à faire face à la hausse des coûts liés à la périssabilité et aux précautions particulières de transport et de distribution de ces produits et à développer leurs opportunités de marché.
- L'EPA a <u>accordé</u> une dérogation temporaire à l'échelle nationale pour permettre la vente d'E15 (essence contenant 15% d'éthanol) pendant tout l'été 2025. Les ventes de ce carburant sont réglementairement interdites pendant l'été dans environ la moitié des États en raison de sa volatilité et des taux élevés en ozone à cette saison. L'EPA justifie notamment cette dérogation au nom de l'urgence énergétique nationale <u>déclarée</u> par le Président Trump dans sa décision du 20 janvier 2025 qui vise à libérer la production et faire baisser les prix de l'énergie.

### Propriété Intellectuelle

## 9. L'USTR publie son rapport sur la protection et le respect des droits de propriété intellectuelle

Le 29 avril, l'USTR a <u>publié</u> son rapport spécial 301 sur la protection et le respect des droits de propriété intellectuelle pour l'année 2025. Ce rapport analyse les mesures législatives, réglementaires et judiciaires adoptées par plus de cent partenaires commerciaux des États-Unis en matière de propriété intellectuelle afin d'étudier leur impact pour les acteurs économiques américains. Dans le communiqué annonçant la publication du rapport, la Représentant américain au Commerce Jamieson Greer a <u>déclaré</u> que « nos partenaires commerciaux doivent répondre aux préoccupations soulevées dans le rapport spécial 301 et cesser de voler la propriété intellectuelle d'entreprises et d'individus qui travaillent dur. Le président Trump a fait ses preuves pour donner les moyens à nos innovateurs et de nos travailleurs, et ce rapport complet sert de base aux États-Unis pour prendre des mesures d'application de la loi commerciale contre ceux qui ne jouent pas franc-jeu. »

La nouveauté cette année porte en particulier sur l'ajout du Mexique dans la liste prioritaire de surveillance (« Priority Watch List ») au côté de sept autres pays figurant déjà dans cette liste depuis plusieurs années : Argentine, Chili, Chine, Inde, Indonésie, Russie et Venezuela. L'USTR a fait passer le Mexique de la liste de surveillance à la liste de surveillance prioritaire en raison de préoccupations de longue date et importantes en matière de propriété intellectuelle qui n'ont pas été résolues, dont beaucoup ont trait à la mise en œuvre par le Mexique de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (USMCA). Il s'agit notamment de préoccupations concernant l'application de la loi contre la contrefaçon de marques et le piratage des droits d'auteur, la protection de la propriété intellectuelle liée aux produits pharmaceutiques, les dommages-intérêts préétablis en cas de violation du droit d'auteur et de contrefaçon de marque, et la protection des obtentions végétales.

18 partenaires commerciaux figurent cette année sur la liste de surveillance (« Watch List ») et méritent une attention bilatérale pour résoudre les problèmes sous-jacents de propriété intellectuelle d'après l'USTR: Algérie, Barbade, Biélorussie, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Colombie, Égypte, Équateur, Guatemala, Pakistan, Paraguay, Pérou, Thaïlande, Trinité et Tobago, Turquie et Vietnam. Le Turkménistan a été retiré de la liste étant donné que les milieux intéressés n'ont pas fait remonter de points préoccupants dans la protection et le respect des droits de propriété intellectuelle depuis plusieurs années.

Le rapport relève que compte tenu de la lenteur des réformes en Chine, de graves préoccupations subsistent concernant des problèmes de longue date tels que le transfert de technologie, les secrets commerciaux, la contrefaçon, le piratage en ligne, le droit d'auteur, les brevets et les politiques connexes, les marques de mauvaise foi et les indications géographiques. Par exemple, la Chine a des mesures gouvernementales qui conditionnent l'accès aux marchés, les approbations réglementaires ou l'obtention de certaines préférences ou avantages à la mise en valeur de la propriété intellectuelle en Chine ou au transfert de propriété intellectuelle vers la Chine. De plus la Chine n'a pas mis en œuvre ou n'a mis en œuvre que partiellement un certain nombre de ses engagements en matière de propriété intellectuelle au titre de l'Accord économique et commercial entre les États-Unis et la Chine (accord de phase un), et les États-Unis continueront de suivre de près la mise en œuvre par la Chine.

Le rapport réitère les préoccupations des États-Unis concernant les politiques « agressives » de l'Union européenne pour la promotion, la protection et la défense de ses indications géographiques auprès de ses partenaires commerciaux et de l'extension de ce système de protection aux indications géographiques industrielles et artisanales. Les États-Unis poursuivent leur engagement intensif dans la promotion et la protection de l'accès aux marchés étrangers pour les exportateurs américains de produits identifiés par des noms communs ou commercialisés sous des marques de commerce déjà enregistrées.

### **Brèves**

Les sénateurs Thom Tillis (R-NC), président du sous-comité judiciaire du Sénat sur la propriété intellectuelle, et Chris Coons (D-DE) ont animé jeudi 1<sup>ier</sup> mai une conférence de presse sur deux projets de lois majeurs qui viennent d'être introduits au Sénat en matière de brevets: le projet de loi bipartisane et bicamérale intitulée « Patent Eligibility Restoration Act » (PER Act) portant sur l'éligibilité au brevet et le projet de loi « Promoting and Respecting Economically Vital American Innovation Leadership » (PREVAIL Act) portant sur une réforme du « Patent Trial and Appeal Board » (PTAB), tribunal administratif de l'USPTO.

### Santé

## 10. Le coût des droits de douane sur le secteur pharmaceutique pourrait s'élever à 51 Md \$

La presse a <u>révélé</u> le 25 avril que, selon une étude du cabinet de conseil EY réalisée pour la fédération PhRMA, les droits de douane envisagés par l'administration sur le secteur pharmaceutique pourraient rehausser le coût de fabrication des médicaments de 51 Md\$, et leur prix de 12,9%. L'étude, datée du 22 avril mais qui n'a pas été rendue publique, partirait du postulat que des droits additionnels de 25% pourraient être appliqués sur le secteur au terme de l'enquête de Section 232 du *Trade Expansion Act of 1962* lancée par le Département du Commerce le 1<sup>er</sup> avril, pour motif de sécurité nationale. EY y constaterait que les Etats-Unis importaient

pour 203 Md\$ de produits pharmaceutiques en 2023, dont 73% originaires d'Europe, alors que le revenu total de l'industrie pharmaceutique cette année-là s'élevait à 393 Md\$. Alors que le périmètre des biens qui pourraient être couverts par des mesures commerciales au titre de cette enquête de Section 232 est encore inconnu, l'étude préciserait aussi qu'environ 30% des importations américaines de biens pharmaceutiques en 2023 étaient des ingrédients utilisés dans la fabrication de médicaments aux Etats-Unis, médicaments qui étaient ensuite vendus sur ce marché ou exportés vers d'autres pays. Des droits de douane sur ces seuls ingrédients pourraient réhausser les coûts de production des fabricants de 4,1% et nuire à la compétitivité des médicaments élaborés aux Etats-Unis. Environ 25% de la production américaine de produits pharmaceutiques est destinée à l'exportation, pour un total de 101 Md \$ en 2023. Selon EY, une partie des 490 000 emplois liés à ces exportations au sein de l'industrie pharmaceutique américaine pourrait être mise en danger si la hausse des prix des médicaments fabriqués aux Etats-Unis provoquait une chute de la demande issue de pays tiers.

# 11.Les PDGs de Pfizer et Eli Lilly exhortent l'administration à ne pas imposer de droits de douane sur le secteur pharmaceutique

Le 30 avril, le PDG de Pfizer, A. Bourla, a <u>exhorté</u> l'administration américaine à ne pas imposer de nouveaux droits de douane sur le secteur pharmaceutique. S'il a indiqué que son entreprise avait déjà prévu des stratégies afin d'atténuer l'impact de potentielles mesures tarifaires sur le secteur, il a conditionné de futurs investissements de l'entreprise aux Etats-Unis à la garantie que de nouvelles mesures tarifaires ne seraient pas imposées (« If I know there will not be tariffs, and I have certainty, then there are tremendous investments that can happen in this country, both in R&D and manufacturing »).

Le même jour, à l'occasion de la publication de ses résultats financiers trimestriels, le PDG d'Eli Lilly, Dave Ricks, a <u>déclaré</u> soutenir l'objectif de l'administration d'augmenter l'investissement aux Etats-Unis, mais a appelé cette dernière à employer des incitations fiscales plutôt que des droits de douane afin d'y parvenir. D. Ricks, qui avait annoncé en février des investissements additionnels de 27 Md\$ d'Eli Lilly aux Etats-Unis [voir <u>Brèves sectorielles du 28 février 2025</u>], a également encouragé l'administration à « négocier des accords avec des partenaires clés aussi rapidement que possible » et à travailler à l'élimination des barrières à l'accès aux marchés étrangers pour les producteurs américains.

#### **Brèves**

Le 30 avril, Sanofi a <u>annoncé</u> la finalisation de sa vente de 50% de ses parts dans le fabricant de médicaments français Opella au fonds d'investissement américain Clayton, Dubillier & Rice (CD&R) pour 10 Md\$ [voir <u>Brèves sectorielles du 25 octobre</u>

2024]. Le communiqué précise que l'entreprise pharmaceutique française conservera 48,2% de parts dans Opella, et que Bpifrance entrera au capital de cette dernière, avec une participation de 1,8%. CD&R s'est félicité de cette « opportunité » pour le fonds américain de « soutenir Opella dans la construction d'un champion mondial des produits de santé de grande consommation » et dans son « développement continu, aussi bien en France qu'à l'étranger ».

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <a href="https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international">www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international</a>

Responsable de la publication : Service économique régional de Washington

 $\underline{washington@dgtresor.gouv.fr}$ 

Rédaction: SER des États-Unis

Abonnez-vous ici